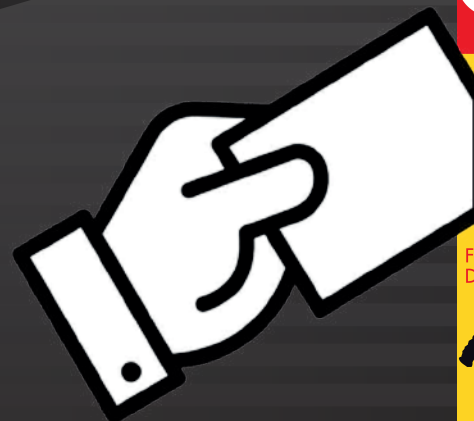


ÉLECTIONS CSE SOCIÉTÉ OPTIM' SERVICES



**DU 9 AU 16
AVRIL 2024**

VOTE ÉLECTRONIQUE



AVEC LA CGT, ON A TOUT À GAGNER !

Voter CGT aux prochaines élections du GIE, c'est voter pour :

1

La défense de nos services médicaux :

Alors que la raréfaction des médecins traitants s'accroît sur tout le territoire, la direction d'Optim'Services poursuit la destruction de nos cabinets médicaux.

La CGT s'oppose fermement à cette politique de casse de notre système de santé interne. Les cheminot-e-s doivent bénéficier d'une médecine intégrée, tant en soins qu'en santé au travail permettant une prévention de qualité et un suivi médical en proximité.

Les métiers des services médicaux sont primordiaux : médecins, infirmier-e-s, secrétaires médical-e-s, personnels de laboratoires. Nous défendons leurs métiers et leurs conditions de travail au quotidien. La CGT se bat pour maintenir l'offre de soins à destination des cheminot-e-s ainsi que l'emploi des personnels qui y sont dédiés.

La défense de l'action sociale SNCF :

L'Action Sociale, partie intégrante du contrat social des cheminot-e-s, vise à assurer aux agents et à leur famille des prestations à même de maintenir des conditions de vie décentes. L'Action Sociale est donc financée par les cheminot-e-s eux-mêmes au travers de leur salaire socialisé, par le biais du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale (FASS). L'ambition de la Direction est de mettre fin à ce système de financement et de transformer l'Action Sociale en un service d'accompagnement de la stratégie de l'entreprise.

Elle procède à la fermeture de ce qu'elle nomme des « petits Centres d'Action Sociale (CAS) », dès lors que ceux-ci ne comportent que deux travailleurs sociaux.

Pour la CGT, cette situation est inacceptable et elle se bat au quotidien pour le maintien des centres d'action sociale et pour l'augmentation des effectifs des travailleurs sociaux.

2

La défense de nos fonctions transverses :

Les cheminot-e-s des fonctions transverses (services administratifs) sont des professionnels de la réglementation RH et sont qualifiés pour gérer les droits et garanties sociales des cheminot-e-s (rémunération, situation administrative, formation professionnelle...).

Malgré leur incontestable utilité, ces services continuent de faire l'objet de réorganisations, principalement par la réduction des effectifs, afin de répondre aux objectifs de productivité dictés par la Direction d'Optim'Services.

Nous exigeons le retour des effectifs administratifs et des compétences RH en proximité dans les établissements ainsi que la réinternalisation de l'accueil téléphonique et des missions privatisées chez Kisio.

3

Pour des parcours professionnels de qualité :

La création du GIE risque d'impacter les parcours professionnels des agents du nouveau CSE. En effet, pour la CGT, organiser la montée en compétences des cheminot-e-s est un élément incontournable.

La CGT exige que la direction mette en place des dispositifs de formation adéquats et établisse des méthodes cohérentes avec les personnes à former.

Le GIE c'est aussi le centre de service partagé des relations salariés de l'agence logement, du Services Archives Documentation (SARDO), des déplacements professionnels, de l'excellence opérationnelle, de l'agence recrutement et des déplacements professionnels. Les services transverses constituent un véritable service public au service des cheminot-e-s !



Pour la défense de tous ces métiers, de meilleures conditions de vie et de travail et leur pérennisation au sein de la famille cheminote, JE VOTE CGT !

Bien qu'opposée à toute forme de démantèlement de l'entreprise SNCF, la Fédération CGT des cheminots s'est attachée à ce qu'aucun droit ne passe à la trappe lors du transfert des cheminot-e-s vers le GIE. Au terme d'une lutte de plusieurs mois et d'une négociation en fin d'année 2023, la Fédération CGT des cheminots a signé l'accord GIE accompagné d'une lettre de réserve permettant d'acter le maintien de l'ensemble des droits des cheminots transférés dans le GIE Optim'Services.

Cela se traduit par :

- La signature d'un avenant à l'accord permettant le maintien et l'application de tous les accords collectifs et textes RH Groupe dans le GIE ;
- La préservation de l'accès aux activités sociales nationales CCGPF et CASI dans les conditions actuelles ;
- Le maintien de la représentation du personnel pendant la période transitoire jusqu'aux élections professionnelles, permettant notamment aux élus et représentants CGT de continuer à porter les réclamations individuelles et collectives sur ce périmètre ;
- Par sa signature, la fédération CGT démontre son engagement à défendre les droits des cheminot-e-s du GIE, quand la direction veut se débarrasser des acquis qui ont forgé l'histoire des cheminot-e-s, du service public ferroviaire, sa qualité, son haut niveau de sécurité.

La CGT continuera de porter, avec les cheminot-e-s de tous les services, la réunification des chemins de fer publics à travers une entreprise Publique unique et intégrée : La SNCF.



NOS CANDIDAT·E·S

EXÉCUTION TITULAIRES

DELPECH Céline
DELABROYE Freddy
TELIA OUNNAS Soraya
CONSEIL Christel

Gestionnaire Paie
Gestionnaire Paie Micrographie
Comptable Fournisseurs
Gestionnaire Paie

EXÉCUTION SUPPLÉANTS

DELABROYE Freddy
BEKKOUCHE Sonia
DELPECH Céline
DEWANDEL Ingrid

Gestionnaire Paie Micrographie
Secrétaire
Gestionnaire Paie
Gestionnaire Paie

MAÎTRISE TITULAIRES

CHAILLOUX Amandine
DURAND Robin
QUACH Cécile
VUILLET Eric
GALLO Malika
LECOMTE Nathalie
MEUNIER Adeline
RAT Béatrice
KERDAVID Maud
TAMION Fiona
LAFFITTE Séverine

Infirmière
Assistant de service social
Infirmière
Gestionnaire Paie Référent
Secrétaire Médecine de soins
Infirmière
Infirmière
Infirmière
Conseillère éco sociale & familiale
Infirmière
DPX Paie

MAÎTRISE SUPPLÉANTS

LECOMTE Nathalie
LARRAIN-GARBISU Jean-Michel
BERTHIER Luce-Hélène
CHERET Lilian
BRENOT Nathalie
GALLO Malika
QUACH Cécile
LAFFITTE Séverine
RAT Béatrice
BOUDJADI Fathia
GRAND Anne Laure

Infirmière
Gestionnaire Paie Référent
Infirmière
Infirmier
Assistante de service social
Secrétaire Médecine de soins
Infirmière
DPX Paie
Infirmière
Comptable fournisseurs Expert
Gestionnaire Paie Référent

CADRES TITULAIRES

ZOUDE Roghieh
DEVOCELLE Hervé
LABORDE CASTEROT Hoda
CIOCHETTO Jacques
CANET Véronique
MANSENCAL Réjane
GIORDANETTO Laura Maria
BRICHE Ludivine

Médecin
Comptable Expert
Référente nationale Maladie
Correspondant Parc Auto
Infirmière
DPX Paie
Responsable de centre
DPX

CADRES SUPPLÉANTS

GIORDANETTO Laura Maria
CIOCHETTO Jacques
MANSENCAL Réjane
DEVOCELLE Hervé
BRICHE Ludivine
LABORDE CASTEROT Hoda
ZOUDE Roghieh
CANET Véronique

Responsable de centre
Correspondant Parc Auto
DPX Paie
Comptable Expert
DPX
Référente Nationale Maladie
Médecin
Infirmière